



Municipalité de Val-des-Monts
1, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9

Tél. : 819 457-9400
Télec. : 819 457-4141
www.val-des-monts.net

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION EN VERTU DU RÈGLEMENT RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES PORTANT LE NUMÉRO 953-25

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE :

Le Comité d'étude des demandes de démolition de la Municipalité de Val-des-Monts tiendra une séance le 9 mars 2026 à 18 h, conformément au règlement portant le numéro 953-25 régissant la démolition d'immeubles sur le territoire de la Municipalité de Val-des-Monts afin de statuer sur une demande de démolition relativement à la propriété suivante :

- Demande numéro 2025-00855 – **25, chemin du Lac-McGregor** – Lot portant le numéro 1 658 524 au cadastre du Québec.

La demande vise à permettre la démolition d'un chalet 3 saisons pour y construire un nouveau chalet 4 saisons.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public, ou à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Greffier de la Municipalité. Toute opposition doit être reçue au bureau de la Municipalité, sis au 1, route du Carrefour, Val-des-Monts (Québec) J8N 4E9 ou par courriel à l'adresse : administration@val-des-monts.net, et ce, dans le délai prescrit au présent avis.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, veuillez communiquer avec le Service de l'Urbanisme et du Développement Durable au 819 457-9400, poste 2315, ou par courriel à l'adresse : environnement-urbanisme@val-des-monts.net.

Fait à Val-des-Monts ce vingt-sixième jour du mois de février **DEUX MILLE VINGT-SIX.**

La Directrice générale et
Greffière-trésorière,

Salima Hachachena